

Cochonnet de novembre : N° 129



Edito : Après l'AG... La cotisation !

Suite aux Assemblées générales et celle du club en particulier, des incompréhensions subsistent.

Nous l'avons déjà évoqué mais certains adhérents jouent l'étonnement lorsque on les sollicite pour payer le montant de leur cotisation annuelle : 15 € pour 12 mois !

Un rappel d'explication semble donc nécessaire.

Pour participer aux activités de « la Pétanque Sylvanaise » une adhésion au club est indispensable. Cette adhésion se conclut par une cotisation de 15 € votée en AG.

Lorsque vous avez payé cette cotisation vous êtes adhérent du club et avez accès au boulodrome, aux temps conviviaux, et soumis au règlement intérieur.

Certains adhérents, à jour de cotisation, souhaitent participer aux rencontres organisées sous l'égide de la Fédération. Pour cela ils optent pour payer, en plus, une licence fédérale qui leur permet de s'inscrire aux activités fédérales : concours, challenge, championnat et de représenter le club.

Le schéma semble simple et le repréciser évitera à quelques-uns de jouer la confusion et l'incompréhension.

Tous les adhérents ont les mêmes droits et les mêmes devoirs lorsqu'ils franchissent le portillon du boulodrome. Qu'on se le dise !!!

Michel L.

Vie du club :

1- Bilan des concours de septembre.

Le concours un adhérent/un invité a regroupé 50 équipes et s'est déroulé dans un excellent esprit. Chacun a reçu un lot à l'issue des parties et nous disons un grand merci à Claude G. pour sa disponibilité afin de recueillir tous ces lots offerts par les commerçants.

Le concours triplètes mixtes a eu un beau succès puisque 62 équipes se sont affrontées. Cela représente 186 joueurs sur la journée du 25 septembre. Merci aux bénévoles qui ont préparé les infrastructures et le suivi des résultats.

2- Bravo aux « seniors » et aux « féminines » lors des CDC

Nos moins de 60 ans (les seniors) ont réalisé un super championnat des clubs en gagnant tous leurs matchs et ainsi finir premier de leur division. L'année 2026 les verra évoluer en division supérieure : la 3ème division. Bravo !

N'oublions pas nos féminines, qui ont brillé avec 4 victoires sur 6, ne cédant les deux autres que d'un rien ! Le classement n'est pas connu à ce jour mais nul doute qu'elles seront dans la première partie. Félicitations et encouragements pour l'année prochaine.

3- A quoi sert la cotisation annuelle ?

Je reviens sur cette cotisation de 15 € pour l'année. Le montant est décidé en assemblée générale. Elle permet au club de faire face aux frais de gestion administrative du club. Le paiement de l'assurance, frais de déplacement, fournitures de bureau etc...

Ce n'est pas la seule ressource du club. Les concours que nous organisons, la subvention municipale et quelques dons complètent les sources de recettes. C'est pourquoi nous pouvons organiser des temps conviviaux gratuits ou en diminuant le coût réel des prestations proposées.

Attention : pour les retardataires, le 31 octobre ceux qui n'auraient pas réglé leur cotisation ne pourront pas jouer au boulodrome.

4- Le prix des licences 2026 :

Normalement le prix de la licence restera inchangé 36 € pour la saison 2026.

5- Les adhésions :

A ce jour nous serions 104 adhérents à jour de cotisation. Nous étions 141 dans la saison 2025. Il y a des retardataires et peut-être des abandons.

Rappel : le 31 octobre dernier délai.... !!!

Trois nouveaux joueurs nous rejoignent : François Bertru , Patrice Bertrand et Paul Mignot. Bienvenue à eux.

6- Les ateliers de perfectionnement :

La première séance a eu lieu le jeudi 16 octobre. Bonne adhésion de chacun des présents qui pendant une heure ont participé aux ateliers de tir et de point.

L'ambition n'est pas de faire de nous de supers champions mais corriger nos défauts seraient déjà une victoire et une source de progrès.

Un premier bilan sera fait fin novembre et les avis de chacun pris en compte.

7- Avec l'éclairage que fait-on ?

Le boulodrome est doté d'un éclairage performant. Maintenant il faut réfléchir à l'utilisation de cet apport demandé par le club.

Rappelons que le premier objectif était de permettre aux joueurs en activité de faire une ou deux parties le soir....et pour les autres aussi. Licenciés ou loisirs.

Un temps d'échange sera bienvenu pour prendre en compte les modalités de fonctionnement et l'utilisation.

Un moment d'inauguration est envisagé... Patience !

8- La soirée de fin d'année.

Le 28 novembre nous nous retrouverons pour clore cette saison 2025. L'idée d'une ambiance espagnole a fait son chemin. Sangria, paëlla et bonne humeur devront être de rigueur ainsi que la tenue espagnole si possible ...Olé !!

Comme Eric l'a expliqué dans son message l'inscription est en cours à la salle, les conjoints sont invités. Le prix est fixé à 13 € par personne.

Les participants devront avoir payé leur quote- part avant le 21 novembre.

9- Pour être à la mode :

Le meilleur pour la fin :

La saison des boissons chaudes arrive. Hélas le prix des gobelets et ingrédients à fortement augmenté. Les boissons chaudes seront désormais toutes au prix de 1 €.

10-Consultez le site du club.

<https://petanquesylvanaise.sportsregions.fr>

Vous y trouverez toutes les infos utiles et les événements.

